

L'ORTHOPHONISTE EST LE PROFESSIONNEL DES TROUBLES DE LA COMMUNICATION QUI ÉVALUE ET TRAITE LES PERSONNES AUX PRISES AVEC DES PROBLÈMES VARIÉS.

LANGAGE (PARLER, COMPRENDRE, LIRE ET ÉCRIRE)

Par exemple : dysphasie, dyslexie, aphasie survenue à la suite d'un accident vasculaire cérébral ou d'un traumatisme crânio-cérébral, etc.

COMMUNICATION

Par exemple : difficultés associées à des problématiques plus globales comme une surdité, un problème moteur, l'autisme, une démence, une déficience intellectuelle, etc.

PAROLE

Par exemple : le bégaiement, des problèmes d'articulation dans le cadre d'une maladie dégénérative comme la maladie de Parkinson, etc.

VOIX

Par exemple : problèmes liés à la présence de nodules sur les cordes vocales ou à la suite d'une opération pour un cancer de la gorge (laryngectomie), etc.

CAPACITÉ D'AVALER

Par exemple : propulsion de la langue souvent présente chez les enfants qui sucent leur pouce ou qui souffrent de congestion entraînant le déplacement des dents et la nécessité de porter un appareil dentaire, dysphagie survenue à la suite d'un accident vasculaire cérébral ou d'une maladie dégénérative, etc.

Ces difficultés peuvent se manifester de façon subite ou progressive. Elles peuvent être présentes depuis plusieurs mois ou plusieurs années et sont souvent liées au développement.

Les interventions de l'orthophoniste ont pour but de développer, restaurer ou maintenir la capacité de communiquer de la personne afin de favoriser son autonomie et son intégration dans ses activités familiales, scolaires, professionnelles et sociales. Il collabore étroitement avec la famille et les autres intervenants du réseau de la santé et de l'éducation à qui il procure de l'information et du soutien.

L'orthophoniste possède une formation universitaire de deuxième cycle (maîtrise). L'orthophonie est une profession à titre réservé et à activités réservées. Il faut être membre de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec pour porter le titre et exercer les activités réservées. C'est donc l'inscription au tableau des membres de l'Ordre, et non le diplôme, qui donne le droit d'exercer la profession. Pour plus d'informations, visitez le site Internet de l'Ordre à l'adresse www.ooaq.qc.ca.



**Ordre des orthophonistes
et audiologistes du Québec**

L'ORDRE DES ORTHOPHONISTES ET
AUDIOLOGISTES DU QUÉBEC (OOAQ)
A POUR MISSION D'ASSURER LA PROTECTION
DU PUBLIC AU REGARD DU DOMAINE
D'EXERCICE DE SES MEMBRES, SOIT
L'AUDITION, LE LANGAGE, LA VOIX, LA PAROLE,
LA COMMUNICATION ET LEURS TROUBLES.

www.ooaq.qc.ca

ORTHOPHONIE



**Ordre des orthophonistes
et audiologistes du Québec**

MILIEUX D'EXERCICE

L'orthophoniste pratique dans des milieux très variés, en santé, en éducation, dans le domaine de la recherche et dans le secteur privé. Selon son milieu de travail, l'orthophoniste rencontre des enfants d'âge préscolaire et scolaire, des adolescents, des adultes ou des personnes âgées. Il intervient autant en promotion de saines habitudes de communication et en prévention, qu'en évaluation et en rééducation. Il est ainsi appelé à jouer différents rôles comme ceux de clinicien, d'expert, de consultant, de promoteur de la santé, de communicateur et de formateur.

Milieu scolaire

Certains enfants éprouvent des difficultés de parole ou de langage. Ces difficultés peuvent être associées à différents enjeux ou problématiques comme un trouble d'apprentissage ou de comportement, une déficience intellectuelle, auditive ou motrice résultant d'un trouble neurologique, d'un problème affectif ou psychologique.

À la suite de l'évaluation, l'orthophoniste détermine un plan de traitement et d'intervention. Il en assure la mise en œuvre dans le but d'améliorer ou de rétablir la communication.

AUPRÈS DES ÉLÈVES IL :

- prévient et identifie les problèmes de communication orale ou écrite;
- évalue la nature, l'étendue et la gravité des troubles du langage dans le but de formuler une conclusion orthophonique;
- détermine un plan de traitement et d'intervention orthophonique;
- établit les objectifs spécifiques prioritaires de la thérapie;
- développe les habiletés de communication de l'élève, améliore ou corrige les aspects atteints de son langage dans le cadre de rencontres individuelles, en petits groupes ou en classe;
- suggère des moyens d'adaptation et enseigne l'utilisation d'outils technologiques pour pallier les difficultés d'apprentissage.

AUPRÈS DES PARENTS IL :

- informe les parents du développement du langage et de la parole de l'enfant;
- enseigne des stratégies et des attitudes propices à une communication efficace;
- fait participer activement les parents dans le processus de rééducation dans le cadre des thérapies et par le travail à domicile;
- soutient les parents dans l'acceptation des limites de leur enfant.

AUPRÈS DES ENSEIGNANTS ET AUTRES INTERVENANTS IL :

- › discute des forces et des faiblesses du langage et de la parole de l'élève et établit le lien avec ses difficultés scolaires;
- › propose des habiletés et des attitudes favorables à une communication saine et efficace;
- › collabore à l'évaluation de la communication en classe.

LES BUTS À ATTEINDRE SONT DE :

- › rendre l'élève le plus fonctionnel possible et de favoriser ses apprentissages scolaires;
- › réduire ou éliminer les difficultés sur le plan du langage afin que l'élève comprenne et produise adéquatement le langage oral et écrit;
- › développer le langage et les habiletés de communication de l'élève;
- › prévenir l'isolement social.

Réseau de la santé et des services sociaux et pratique privée

L'orthophoniste peut exercer en pratique privée et dans les centres intégrés de santé et de services sociaux, incluant les centres hospitaliers, de réadaptation ou de soins de longue durée.

SON TRAVAIL CONSISTE À :

- › évaluer le fonctionnement du langage oral et écrit ainsi que celui de la parole, de la voix et de la déglutition;
- › statuer sur la présence de troubles de la communication, préciser les incapacités qui y sont reliées et constater leurs effets sur les plans personnel, social, scolaire et professionnel;
- › établir avec la personne des objectifs en lien avec ses capacités, ses déficits et ses besoins;
- › renseigner la personne et sa famille sur la nature ainsi que la gravité du problème et proposer des solutions pour y remédier;
- › réaliser des thérapies individuelles et de groupes;
- › former les autres intervenants sur les façons de faciliter la communication avec la personne;
- › proposer des moyens compensatoires de communication.

LES BUTS À ATTEINDRE SONT DE :

- › développer une communication fonctionnelle entre la personne et son entourage;
- › accroître la compréhension des messages verbaux et écrits;
- › construire des énoncés complets et produire une parole intelligible;
- › trouver des stratégies pour compenser ou remplacer la communication orale ou écrite et permettre à la personne de se faire comprendre;
- › développer les bases du langage pour aborder plus facilement les apprentissages;
- › prévenir ou maîtriser le bégaiement;
- › récupérer une voix fonctionnelle;
- › avaler sans danger d'étouffement.

Au-delà des individus, divers organismes sollicitent les services du professionnel en pratique privée. Il peut s'agir de commissions scolaires, de centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS), de garderies, de centres de la petite enfance, de centres jeunesse, de programmes d'aide aux employés, de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), etc.

Recherche et enseignement

L'orthophoniste participe à l'enseignement et à la recherche, contribuant ainsi à la transmission et à l'avancement des connaissances dans les domaines des sciences de la parole et du langage ainsi que dans les sciences de la communication humaine et de ses troubles.

Les domaines de recherche sont très variés et peuvent, par exemple, concerner le fonctionnement et le développement du langage, les facteurs cognitifs et neuronaux qui sous-tendent le langage et la parole, les interventions ciblant les troubles de la communication, la réadaptation et l'intégration sociale, la neurobiologie du langage et de la parole lors du vieillissement, les approches cliniques d'évaluation et de traitement des troubles du langage et de la parole, pour n'en nommer que quelques-uns.

Les études menées en sciences de la communication sont réalisées au moyen d'approches méthodologiques qualitatives, quantitatives et mixtes.

La recherche et l'enseignement en orthophonie visent l'élargissement des connaissances basées sur des données probantes, l'amélioration de la pratique clinique et la qualité des services à la population en matière de troubles de la communication.